



Le président de la République, François Hollande, et son Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, lors du défilé du 14 juillet 2012.

Photo AFP

**La date de ratification du traité européen TSCG de supra-austérité a été décidée par le gouvernement, pour le tout début de l'automne. Dans deux mois ! Au sein même de la majorité parlementaire, des voix s'élèvent contre le traité. Ce 17 juillet, le POI lance un appel pour que se déploie encore la campagne pour l'unité contre la ratification.**

## Le traité TSCG passera au Parlement "fin septembre-début octobre"

Yan Legoff

**C'**est désormais officiel : la ratification du traité TSCG (1) sera soumise au Parlement « fin septembre-début octobre », a annoncé le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, ce 17 juillet, devant le groupe PS de l'Assemblée nationale. François Hollande avait déjà annoncé lors son interview télévisée du 14 juillet qu'il avait saisi le Conseil constitutionnel. Ce dernier dira d'ici à un mois si la ratification prévue du TSCG doit entraîner une modification de la Constitution, du fait de la règle d'or budgétaire qu'il contient. Hollande espère que non. Il a déclaré : « Mais quoi que dise le Conseil constitutionnel — qui s'appliquera de toutes les manières —, j'ai dit aux Français que la règle d'or, c'est-à-dire le retour à l'équilibre budgétaire, avec des agendas très précis, ne figurerait pas dans la Constitution. Parce que je considère que ce n'est pas dans la Constitution qu'un texte comme cela doit s'y trouver. Ça sera dans le cadre d'une loi organique (2), ça s'imposera aux lois ordinaires, mais je ne considère pas qu'on doive figer dans le marbre de nos textes un engagement qui est forcément pour quelques années. »

### "L'austérité pour toujours !"

Mais qu'elle soit ou non inscrite dans la Constitution, la règle d'or s'imposera « par des dispositions contraignantes et permanentes », comme le dit expressément l'article 3 du traité. Et contrairement à ce que laisse entendre François Hollande, le traité TSCG ne prévoit aucune date de fin à son application. « C'est l'austérité pour toujours ! », dénonce à juste titre la sénatrice PS Marie-Noëlle Lienemann.

### Des "efforts" totalisant 100 milliards d'ici à 2017

François Hollande n'a cessé d'appeler, le 14 juillet, à des « efforts ». Et pour cause : ratifier le traité TSCG imposerait que le « déficit » public soit réduit à zéro d'ici à 2017, comme l'exige la fameuse « règle d'or » qu'il contient. Or ce « déficit » était, fin 2011, d'environ 100 milliards d'euros, représentant le quart des dépenses de l'Etat !

(1) Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance, encore appelé « pacte budgétaire ».  
(2) Une loi organique est une loi d'application de la Constitution. Elle prime sur les lois ordinaires.

### Eclairage

### Le traité a-t-il été "renégocié" ?

**"J'**ai renégocié ce pacte, a affirmé Hollande le 14 juillet, donc j'ai pleinement respecté les engagements que j'avais pris devant les Français. » Vraiment ? Pas une seule ligne du traité TSCG signé à Bruxelles le 2 mars dernier par Nicolas Sarkozy n'a été modifiée. Un autre texte, appelé « pacte de croissance », a certes été adopté, mais sous la forme d'une simple annexe au relevé de conclusions du sommet européen des 28 et 29 juin. Ce pacte de croissance, présenté comme devant mobiliser 120 milliards d'euros, divisés par chacun des vingt-sept pays membres, est en réalité constitué pour l'essentiel de sommes déjà budgétées par l'Union européenne, sur plusieurs années. Surtout, cela ne change pas une virgule du TSCG lui-même.



**"Il faut bien voir dans quoi on s'engage. Désormais, si on ne respecte pas la règle d'or, on se fera tancer par la Commission, puis on aura des sanctions auxquelles on ne pourra pas échapper"**

Marie-Noëlle Lienemann

### ILS ONT DIT...

**"Ce traité, ce sera sans moi"**  
(Marie-Noëlle Lienemann, sénatrice PS)

« Le "nonisme" de 2005 se réveille » : le journal *Le Monde* (12 juillet) indique que la ratification du traité TSCG est loin de faire l'unanimité dans le PS et chez les Verts. Ainsi, Marie-Noëlle Lienemann, sénatrice PS et ancienne ministre, déclare : « Il faut bien voir dans quoi on s'engage. Il ne s'agit pas d'une simple loi que nous pourrions supprimer un jour. Désormais, si on ne respecte pas la règle d'or, on se fera tancer par la Commission, puis on aura des sanctions auxquelles on ne pourra pas échapper. »

Ce n'est pas l'austérité pour trois ou quatre ans. C'est l'austérité pour toujours, et ce sera sans moi. » Elle assure que ses camarades de la gauche du PS suivront « massivement » sa position. Chez les Verts, « il se dégage une majorité pour le non », indique le président de leur groupe au Sénat, Jean-François Placé.

A l'inverse, à l'UMP, le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Gilles Carrez, déclare au *Figaro* (14 juillet) : « Pour ma part, je voterai en conscience cette règle d'or au-delà de toute considération politique. »

Même position chez les centristes : « Nous avons souhaité le traité sous l'ancienne majorité, nous le souhaitons dans l'opposition », lance leur porte-parole, Jean-Christophe Lagarde.

## POI PARTI OUVRIER INDÉPENDANT

Pour le socialisme, la République et la démocratie  
Membre de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples

**Communiqué  
des quatre secrétaires nationaux  
du POI (extraits)**

### "Amplifier le mouvement d'unité contre la ratification du traité TSCG"

**"C'**est un fait : tout gouvernement qui se soumet à ces diktats autoritaires de l'Union européenne se prive de pouvoir disposer d'une quelconque marge de manœuvre. Il s'interdit par là même de pouvoir peser pour préserver les emplois. Aujourd'hui, une évidence s'impose. La démocratie exige que le traité TSCG ne soit pas ratifié.

Nous nous félicitons que dans tout le pays, sous des formes diverses, se constituent au cours même de ce mois de juillet des comités rassemblant des élus, des militants, des citoyens, des travailleurs de toutes tendances contre la ratification. Nous nous félicitons que les appels en ce sens se multiplient. Nous nous félicitons que des voix s'élèvent dans tous les partis se réclamant du mouvement ouvrier et de la démocratie pour affirmer le refus de la ratification. Ce mouvement doit s'amplifier. Sans condition, sans préalable, il est nécessaire d'appuyer tout ce qui va dans le sens du rassemblement le plus large sur l'exigence de l'heure : non à la ratification de ce nouveau traité européen. Nous appelons les comités du POI à tous les niveaux à prendre tous les contacts nécessaires pour développer cette campagne, pour publier des appels, constituer des comités, élargir la campagne de signatures, préparer les réunions publiques.

**Unité contre la ratification du traité !  
Unité contre l'austérité, pour bloquer le désastre  
programmé par l'Union européenne !**

Paris, le 17 juillet 2012  
Les secrétaires nationaux du POI  
Claude JENET, Daniel GLUCKSTEIN,  
Gérard SCHIVARDI, Jean MARKUN

# PSA Aulnay-sous-Bois : Maintien du site, retrait du plan Varin, n'est-ce pas la question posée ?

## Les faits

— Jeudi 12 juillet, jour de la tenue du comité central d'entreprise extraordinaire à PSA Peugeot Citroën, le P-DG, Philippe Varin, annonce la suppression de 8 000 emplois et la fermeture en 2014 du site d'Aulnay-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, où travaillent plus de 3 000 salariés et des centaines de sous-traitants. Sur les 8 000 suppressions d'emplois, 1 400 touchent le site de Rennes, ce qui signifie qu'un quart des salariés de l'usine perdraient leur emploi ! Il ne s'agit pas que d'Aulnay et de Rennes, c'est l'ensemble du groupe PSA qui est menacé.

— Au même moment, dans tout le pays, une vague sans précédent de licenciements et de fermetures d'entreprises est annoncée (Doux, Sanofi...).

— Dans un communiqué de presse, le jour même, le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, déclare : « PSA s'est explicitement engagé à trouver une solution d'emploi pour chaque salarié. Le gouvernement

s'attachera à vérifier la mise en œuvre de cet engagement et sera attentif à ce que les solutions proposées soient crédibles et pérennes. » Il demande aussi « à la direction de PSA d'engager sans délai une concertation avec les partenaires sociaux ».

Depuis, les déclarations politiques et syndicales se multiplient sans qu'aucune, hormis celle du maire PCF de Bobigny, ne formule l'exigence du maintien de tous les emplois à PSA et du site d'Aulnay. — Lundi 16 juillet, l'usine de sous-traitance automobile TRW implantée dans les Vosges, dont le principal client est PSA et qui emploie 313 salariés, se déclare en cessation de paiement.

## Reportage

### “Je voudrais bien une grève dure”

### Discussion avec des militants syndicalistes de l'usine PSA, à Aulnay, et des ouvriers de la sous-traitance

Le socle de la revendication, déclare un militant de SUD, c'est « l'unité pour le maintien du site d'Aulnay avec sa production automobile et tous ses salariés ». Il considère qu'il « faut préparer le blocage de la production à la rentrée ». Un autre rapporte qu'« encore ce lundi matin, l'atelier de montage a tourné au ralenti ». Le premier reprend la parole : « Quand le gouvernement dit : "On ne va laisser aucun salarié sur le carreau", ce sont des choses que j'ai déjà entendues et qui se sont passées à Florange. Sarkozy avait dit : "Ça repartira avant juillet." Nous sommes en juillet. Pourquoi ça ne repart pas ? Moi, je voudrais bien une grève dure. Parce que si on est en grève, je sais qu'on pourra faire reculer PSA. Il faut l'unité, pas pour de prétendus reclassements ou pour des indemnités, mais pour le maintien du site. Le syndicat maison, le SIA, réclame les meilleures primes de licenciement ; il s'adapte déjà à la situation. Moi, je ne veux pas rentrer dans ce jeu-là. Il faut d'abord demander que l'usine reste ouverte. Je regrette, un syndicat, quel

qu'il soit, doit demander le maintien du site. » Un militant CGT indique qu'il a « interpellé Gérard Ségura, le maire d'Aulnay, jeudi, pendant le rassemblement ». Il poursuit : « Claude Bartolone, le président du conseil général, est maintenant président de l'Assemblée nationale. Qu'est-ce qu'il attend pour présenter une loi contre la fermeture du site d'Aulnay ? »

Les ouvriers de l'entreprise de sous-traitance Sita ont, quant à eux, été réunis dès le 13 juillet par le patron qui prépare le terrain. Ils dénoncent « une pression et un matraquage permanents ». Le patron leur a expliqué qu'en octobre, il n'y aurait plus qu'une équipe à PSA. Les ouvriers de la sous-traitance, qui travaillent aussi dans deux équipes, seraient également touchés de plein fouet.

Le patron leur a expliqué qu'ils pourraient être reclassés dans la région... Il a évoqué Renault-Flins, dans les Yvelines, à près de soixante kilomètres. De qui se moque-t-on ?

Correspondants des comités de Tremblay et d'Aulnay du POI ■

## Déclarations politiques et syndicales

### “Pour PSA, la fermeture d'Aulnay est non négociable”, titre *Le Monde* (18 juillet) qui accorde une longue interview au patron de PSA

● **François Hollande**, président de la République, le 14 juillet : « L'Etat ne laissera pas faire (...). Le plan en l'état n'est pas acceptable. Il doit être renégocié. (...) Il faut engager une concertation, pour qu'il n'y ait aucun licenciement sec (...), qu'il y ait la recherche d'alternatives à ces suppressions d'emplois. » Selon lui, l'Etat ne peut pas interdire la fermeture du site d'Aulnay, mais « avec les moyens de pression qui peuvent être les siens, sur le chômage partiel, la formation professionnelle », il peut « faire en sorte qu'Aulnay reste un site industriel ».

● **Pierre Moscovici**, ministre de l'Economie et des Finances a répété au Grand Rendez-Vous Europe 1 que le plan « n'est pas acceptable en l'état, il faut en améliorer considérablement la qualité ». Concernant l'avenir du site d'Aulnay, il a affirmé qu'« il sera réindustrialisé », « sans se prononcer, selon l'AFP, sur le maintien ou non du site de production ».

● **Claude Bartolone**, président de l'Assemblée nationale et du conseil général de Seine-Saint-Denis : « Je salue la démarche du Premier ministre qui vient d'exiger de PSA une concertation sans délai avec les partenaires sociaux vouée à maintenir une activité industrielle sur tous les sites français. »



● **Marie-George Buffet**, député PCF (*L'Humanité*, 16 juillet) : « Dans le cas d'une entreprise qui fait des bénéfices (...), les licenciements pour motif économique doivent être interdits (...). Les représentants des salariés de PSA devraient pouvoir ouvrir les négociations avec la direction et discuter de propositions alternatives. »

● **Catherine Peyge**, maire PCF de Bobigny, communiqué 12 juillet : « Je réitère mon soutien à la lutte des salariés et des syndicats de PSA Aulnay et demande le maintien pérenne de tous les emplois sur le site. »

● **Communiqué de l'union départementale CGT de Seine-Saint-Denis** : « Le funeste plan qu'avait révélé la CGT, il y a plus d'un an (...), a été annoncé officiellement ce matin. (...) Les pouvoirs publics doivent à présent montrer une tout autre détermination sur ce dossier. Oui, un avenir de production automobile existe sur le site de PSA Aulnay ! »

● **Communiqué de la fédération FO de la métallurgie** : « La fédération demande au gouvernement d'examiner la possibilité de mesures spécifiques en matière de chômage partiel et de formation professionnelle des salariés (...). Les élus FO du CCE du groupe PSA Peugeot Citroën demanderont le vote d'une expertise lors de la prochaine réunion extraordinaire du CCE le 25 juillet prochain. »

## POI PARTI OUVRIER INDÉPENDANT

Pour le socialisme, la République et la démocratie  
Membre de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples

### Communiqué (extraits)

### PSA : questions soulevées par l'annonce du plan Varin

Dès la confirmation du plan Varin de 8 000 suppressions d'emplois et de la fermeture du site d'Aulnay, les débrayages spontanés ont commencé dans plusieurs services et ateliers d'Aulnay (...).

Ce dont il s'agit aujourd'hui, c'est de l'existence de 8 000 salariés, de dizaines de milliers de familles ouvrières (...).

La plupart des déclarations, communiqués et prises de position des responsables de tous bords (y compris ceux du PS, du PCF, du gouvernement) tournent autour des mêmes thèmes : il faudrait des propositions de "reconversion", des "alternatives", des "tables rondes", une "grande loi sur l'automobile", etc.

Ce 12 juillet, un ouvrier d'Aulnay nous a fait part de son expérience :

“Du 3 juillet au 10 juillet, la grève à l'atelier de peinture a largement bloqué la production. La direction (...) a été obligée de signer un protocole de fin de grève qui marque un vrai recul. Alors, on se pose la question : l'appel à la grève de tous les travailleurs de PSA, dans l'unité avec les organisations syndicales, n'est-ce pas le moyen de faire reculer le plan de la direction ?”

L'unité pour bloquer la destruction des emplois, imposer le maintien du site et le retrait du plan Varin : n'est-ce pas la question à l'ordre du jour ?

Le bureau départemental de Seine-Saint-Denis du POI,  
12 juillet 2012

## ÉDITORIAL

### Une déclaration de guerre. Comment y répondre ?

Daniel Gluckstein  
Secrétaire national du POI

Huit mille emplois détruits à PSA, 40 à 50 000 menacés en conséquence dans la sous-traitance. Derrière l'offensive lancée par la direction de Peugeot, le capital financier international veut passer en force. L'objectif ? Briser ce qu'ils appellent le « coût du travail excessif » en Europe, et particulièrement en France (1) ; et, pour cela, amorcer une restructuration complète de l'industrie automobile, à l'instar de ce qui s'est passé aux Etats-Unis.

Cette déclaration de guerre pose au gouvernement d'une part, au mouvement ouvrier d'autre part, les questions les plus fondamentales.

« L'Etat ne laissera pas faire », a déclaré François Hollande après l'annonce du plan Varin. Quel sera le contenu concret de cette affirmation ? Les déclarations des ministres et des dirigeants des partis de « gauche » tournent toutes autour de la même idée : il est question de tables rondes, de reclassements, de solutions alternatives, etc. Parfois, il est précisé qu'« aucun licenciement sec » ne sera accepté. Promesse qui suscite le plus grand scepticisme parmi les ouvriers concernés. Ajoutons que, quand bien même il n'y aurait pas de licenciements secs — ce qui, répétons-le, reste hautement improbable — cela n'annulerait pas pour autant la fermeture du site d'Aulnay et la suppression de dizaines de milliers d'emplois.

Soyons clairs : ces formules ne font qu'accompagner le plan de destruction. Un gouvernement qui voudrait vraiment promouvoir « croissance » et « relance » décréterait le blocage du plan Varin et des suppressions d'emplois, et il déclarerait : nous prenons les choses en mains, nous garantissons aux ouvriers de PSA le maintien de leur emploi et de tous les sites. Cela constituerait, de fait, un pas sur la voie de la rupture avec la dictature du capital financier et ses institutions — Union européenne, OMC, FMI (2). Mais à s'y refuser, un gouvernement « de gauche » n'est-il pas réduit à accompagner les coups les plus brutaux contre la population laborieuse et la jeunesse ?

Quant aux organisations du mouvement ouvrier : peuvent-elles jouer leur rôle en acceptant le cadre qu'on cherche à leur imposer, celui des « concertations » et « tables rondes » sur les « mesures alternatives » et les conditions de départ ?

Pour leur part, les ouvriers de PSA-Aulnay interviewés dans ces colonnes avancent comme revendications : le retrait du plan Varin, le maintien de tous les emplois, le maintien du site d'Aulnay et de tous les sites. C'est sur ces revendications, précisent-ils, que les organisations ont la responsabilité de réaliser l'unité permettant la mobilisation qui imposera le retrait du plan.

Ces questions, et la manière dont il y sera répondu, pèseront dans les développements de toute la situation des prochaines semaines. Il s'agit du sort des ouvriers de Peugeot, mais, au-delà, de celui de toute la classe ouvrière, et du mouvement ouvrier dans son ensemble. ■

(1) A noter cette question posée par *Le Monde* (17 juillet) à Pierre Moscovici : « Philippe Varin, le patron de PSA, vous demande de baisser massivement le coût du travail. Que lui répondez-vous ? » Réponse du ministre de l'Economie et des Finances : « Cette question n'est pas un tabou. »

(2) D'où l'importance de la campagne en cours pour l'unité contre la ratification du traité TSCG « Super-Maastricht ».

Les mineurs entrent dans Madrid

# En Espagne comme dans toute l'Europe, l'austérité à l'ordre du jour

Andreu Camps

Le mardi 10 juillet, à 22 heures, des colonnes de mineurs, venus de tous les bassins d'Espagne, entraient dans Madrid. A l'appel des confédérations syndicales, des dizaines de milliers de travailleurs les ont accueillis. La manifestation s'est déroulée jusqu'à 2 heures du matin. Le lendemain, 11 juillet, une nouvelle manifestation s'est déroulée jusqu'au ministère de l'Industrie pour exiger le maintien de l'activité minière.

Au même moment, aux Cortes (Parlement), le président du gouvernement, Mariano Rajoy, annonçait un plan d'ajustement d'une violence inouïe : des coupes budgétaires de 65 milliards sur deux ans.

## LA MARCHÉ DES MINEURS A CONCENTRÉ TOUTES LES ASPIRATIONS DE LA CLASSE OUVRIÈRE

Bien sûr, il y a les revendications catégorielles déjà très importantes : le maintien de l'activité des 42 bassins miniers et des 30 000 emplois qui en dépendent, donc la nécessaire aide publique de 300 millions d'euros pour assurer l'activité. Le gouvernement a décidé de supprimer 63 % de cette aide, au nom des « nécessaires » coupes budgétaires.

Mais, au-delà, les revendications des mineurs rejoignent celles des travailleurs de la fonction publique, des enseignants, des personnels de santé et des millions de travailleurs à la recherche d'un emploi.

Ce n'est pas un hasard si, dans tous les villages traversés par les mineurs, l'immense majorité de la population était présente pour les accueillir. A la fin de la marche, les secrétaires généraux des confédérations syndicales, l'Union générale des travailleurs (UGT) et les Commissions ouvrières (CCOO), Mendez et Toxo, ont exigé du gouvernement qu'il modifie sa politique pour maintenir les aides et empêcher la fermeture des mines.

## "NOUS NE POUVONS PAS FAIRE AUTREMENT"

Le président du gouvernement, Mariano Rajoy, a annoncé lors de la séance plénière des Cortes, mercredi 11 juillet, la présignature d'un accord avec la troïka pour le « sauvetage » du système financier espagnol. Ce mémorandum doit être signé définitivement le 20 juillet et comporte trente-deux conditions qui impliquent la mise sous tutelle du système financier par la troïka, dont une mission devrait en contrôler l'application. Parmi ces conditions, la fermeture de plus de 800 agences de Caisses d'épargne et la suppression de 35 000 emplois.

Au même moment, un nouveau plan d'ajustement, découlant des recommandations du sommet de l'Union européenne des 28 et 29 juin derniers, était également annoncé. Selon la presse espagnole, ces « recommandations » se sont transformées en diktats, en échange d'une « concession » de l'Union européenne de repousser d'un an la réduction du déficit à 3 %.

Ce nouveau plan d'ajustement, qui suit ceux de Zapatero de mai 2010 et de Rajoy de décembre 2011, implique, entre autres, l'augmentation de la TVA de 18 % à 21 %, la suppression du 13<sup>e</sup> mois pour les fonctionnaires, le licenciement de dizaines de milliers de contractuels dans la fonction publique, la réduction du montant des allocations chômage, la suppression de 30 % des conseillers municipaux, l'accélération de la réforme des retraites, et toute une charrette de mesures du même type.

Ce jeudi 12 juillet, le gouvernement a réuni le Conseil de politique fiscale et financière, avec les dix-sept conseillers économiques des régions, pour leur dicter les mesures que les régions doivent prendre. Mais une scission s'est produite dans cette réunion : six régions se sont prononcées contre, y compris des régions gouvernées par le Parti populaire (droite) de Rajoy, et les autres ont voté par discipline. Des conseillers du gouvernement régional d'Andalousie ont appelé à boycotter le nouveau plan d'ajustement.

Toujours selon la presse espagnole, le gouvernement Rajoy tente d'éviter l'effondrement,



Le 11 juillet, à Madrid.

mais « personne ne peut assurer que les amères et nécessaires mesures annoncées par Rajoy pour éviter le désastre (...). Ce n'est pas le gouvernement tout seul qui peut appliquer ces plans » (*El País*, 12 juillet 2012). Il s'agit là d'un appel à l'union nationale qui, pour l'instant, n'est pas réalisée.

Le vendredi 13 juillet, le Conseil des ministres — présidé pour la première fois sous le gouvernement Rajoy par le roi — a adopté le plan par décret-loi.

Rappels que le trou financier provoqué par l'effondrement du système financier — dont Bankia, quatrième entité financière du pays — du fait de la spéculation immobilière, dépasse les 200 milliards d'euros (personne ne connaît le chiffre réel) et que le prétendu « plan de sauvetage » transforme les dettes privées des banques en dettes publiques. En effet, le gouvernement, par le biais d'une institution qui dépend de la Banque d'Espagne, la Frop, prend en charge ces dettes en rassemblant tous les actifs pourris dans une seule banque.

## APPEL

### A l'initiative d'Información Obrera

### "A bas le plan de pillage et d'ajustement décidé à Bruxelles et annoncé par Rajoy !"

« Au moment même où les mineurs sont accueillis par les travailleurs de Madrid, tout le pays exprime un rejet commun des destructions qu'implique le plan d'ajustement. Le président du gouvernement a annoncé ce que le capital financier exige, ce que l'Union européenne et le FMI ont décidé et que le gouvernement a signé : le mémorandum sur le système financier qui, au nom d'un prétendu sauvetage, met sous la tutelle de l'Union européenne tout le système financier, et un plan d'ajustement dont l'objectif est de réduire le déficit public qui inclut des attaques d'une violence inouïe contre la classe ouvrière et la population (...).

Les secrétaires généraux des CCOO et de l'UGT ont déclaré que ces plans étaient inadmissibles et ont convoqué des manifestations dans tout le pays le 19 juillet.

Nous disons : n'est-il pas nécessaire, tout de suite, dans la plus grande unité des organisations, d'exiger le retrait du mémorandum et des plans d'ajustement ? N'est-il pas urgent que les CCOO et l'UGT convoquent immédiatement la grève générale ?

L'indignation et la colère traversent toutes les couches de la population laborieuse. Les travailleurs, les jeunes, les chômeurs sont prêts. »

On fait donc payer à toute la population la banqueroute financière d'une minorité de banquiers et de spéculateurs.

Rajoy a conclu son discours aux Cortes le 11 juillet en disant : « Nous n'avons pas la liberté de faire autrement. Nous n'avons pas d'autre choix. »

Le même jour, des manifestations spontanées d'employés des services publics, de fonctionnaires de toutes les catégories, y compris des pompiers et des policiers, ont eu lieu dans toutes les villes du pays et à Madrid. Elles se sont dirigées vers le Congrès des députés et vers le siège du Parti populaire. Ces manifestations se sont répétées les 12, 13, 14 et 15 juillet, parfois jusqu'à minuit.

Dans tout le pays, nous assistons au début d'un véritable soulèvement populaire.

## LES COMMISSIONS OUVRIÈRES ET L'UGT CONVOQUENT DES MANIFESTATIONS DANS TOUT LE PAYS LE 19 JUILLET

Les commissions exécutives des Commissions ouvrières et de l'UGT se sont réunies en urgence le mercredi 11 juillet après-midi pour analyser le nouveau plan d'ajustement. Elles ont rejeté d'emblée l'ensemble des mesures qui, toutes, ne concernent que les secteurs les plus défavorisés de la société : « Pas une seule des mesures adoptées n'affecte les entreprises ou les revenus les plus élevés. Au contraire, il existe même des exonérations de cotisations sociales. »

L'UGT et les CCOO appellent tous les travailleurs et toute la population à des manifestations de masse, le jeudi 19 juillet, pour rejeter ces mesures. « C'est une agression sans précédent, non seulement à l'encontre des droits des travailleurs, des chômeurs et des employés des services publics, mais c'est une remise en cause des fondements même de la Constitution de 1978. »

Face à la mobilisation spontanée, toutes les organisations syndicales ont convoqué le vendredi 13 juillet à midi des rassemblements d'employés des services publics. Pour la première fois, des associations de militaires ont appelé à rejoindre les protestations.

Le samedi 14 juillet, les secrétaires généraux des CCOO et de l'UGT, Toxo et Mendez, ont annoncé la possibilité de convoquer une grève générale en appelant à la mobilisation permanente et d'organiser un référendum à l'automne.

Pour sa part, le secrétaire général du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), Alfredo Perez Rubalcaba, tout en critiquant les mesures, a proposé « un grand accord national pour permettre une austérité juste ». Immédiatement, plusieurs responsables du PSOE ont exigé de la direction qu'elle prenne une position claire contre le nouveau plan d'ajustement.

## Rigueur en France également pour les fonctionnaires

Dans un article intitulé : « Conférence sociale : le gouvernement ne dissipe pas le malaise des fonctionnaires », le journal *Le Monde* (11 juillet) indique :

« Le dossier va rester rock'n'roll », pronostiquait Jean-Claude Mailly, le patron de FO. « C'est le sujet le plus dur », a estimé François Chérèque, à la tête de la CFDT. « Immobilisme complet », déploierait Bernard Thibault au nom de la CGT. Mardi 10 juillet, les syndicats sont sortis déçus des débats de la conférence sociale sur l'avenir de la fonction publique.

Les deux tables rondes et les huit heures de discussion sur les missions et le pouvoir d'achat des fonctionnaires n'ont pas dissipé le malaise créé par le chiffre qui les a fâchés : l'objectif de diminution de 2,5 % par an des effectifs des agents de l'Etat fixé dans les lettres de cadrage budgétaire pour 2013-2015 adressées aux ministères, fin juin. »

Et ce qui est vrai des effectifs, l'est tout autant des salaires. Annick Coupé, de Solidaires, a dénoncé : « Sur l'emploi, le point d'indice ou la journée de carence, il n'y a eu aucune carence », Bernadette Groison, pour la FSU, ajoutant : « On n'a pas les annonces et on n'a même pas les perspectives. »

Selon la formule de plusieurs responsables syndicaux, la fonction publique se retrouve dans « un carcan financier ».

**Au moment où est annoncé l'acte III de la décentralisation, nous reviendrons la semaine prochaine sur l'initiative prise par Gérard Schivardi.**

## Les hausses du prix du gaz sont la conséquence de l'ouverture à la concurrence

Le gouvernement a annoncé au début du mois que le tarif réglementé du gaz allait augmenter de 2 % cet été. Mais le 10 juillet, le Conseil d'Etat décide que le gel de ce tarif en octobre dernier était illégal et que, par conséquent, une hausse rétroactive devait intervenir d'ici à un mois.

L'augmentation de 2 % décidée par le gouvernement quelques jours plus tôt risque elle-même d'être déclarée insuffisante par le Conseil d'Etat. Depuis, le gouvernement a annoncé qu'une proposition de loi allait être déposée à l'automne pour revoir la formule qui commande ces augmentations.

Mais cette formule est-elle seule en cause ? Pourquoi le gouvernement ne peut-il pas décider lui-même de l'évolution des tarifs réglementés ? L'AFP (11 juillet) le rappelle : « La France doit en la matière se conformer aux directives européennes. »

En 2003, le gouvernement Chirac-Raffarin a transposé la directive européenne d'ouverture à la concurrence du marché du gaz (1). Pour permettre l'arrivée de nouveaux concurrents, le tarif réglementé doit augmenter. D'où cette fameuse formule...

En 2005, GDF a été transformé en société anonyme, puis, en 2008, a été fusionné avec Suez. Et alors que des milliards d'euros ont été distribués aux actionnaires, onze hausses successives du tarif réglementé sont intervenues (contre une seule baisse) depuis juillet 2005, pour une augmentation totale, sur la période, de 72,7 % ! Et cela, sans compter celle de 2 % annoncée en ce début du mois de juillet...

Y. L. ■

(1) Directive 98/30/CE du 22 juin 1998 concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel. Cette directive a été adoptée par le Conseil des ministres européens où était représenté le gouvernement Jospin-Gayssot (1997-2002).

## CENTRALE NUCLÉAIRE DE CRUAS-MEYSSE (ARDÈCHE)

## Grève massive des salariés de l'entreprise Essor

## Interview des responsables CGT

100 % des salariés de l'entreprise Essor (filiale du groupe Vinci), des cadres aux ouvriers, ont entamé une grève le 5 juillet. Ils veulent le renouvellement de l'actuel marché et le réemploi de tous au même poste avec les mêmes droits. La CGT a été reçue à la préfecture, en présence et avec le soutien de Pascal Terrasse, député et président du conseil général. La préfecture a indiqué avoir demandé à EDF de ne pas signer la passation des contrats aux nouvelles entreprises dans l'attente de nouvelles négociations. En l'absence de réponse d'EDF, la grève se poursuit.

## Pouvez-vous nous indiquer les raisons de votre grève ?

Ce mouvement fait suite à la décision d'EDF de ne pas renouveler au 1<sup>er</sup> janvier 2013 l'actuel marché de logistique, confié depuis cinq ans en sous-traitance à l'entreprise Essor. En divisant l'actuel marché en plusieurs lots et en décidant de les confier à deux nouvelles entreprises, la direction d'EDF poursuit une politique de déstabilisation des personnels visant à casser la sécurité de l'emploi et les droits collectifs, en particulier la représentativité syndicale actuelle. Avec le renouvellement en plusieurs lots du marché actuel, tous les salariés devraient démissionner pour être réembauchés à des postes différents. Et c'est une première nationale que l'encadrement soit également touché. Nous sommes actuellement rattachés à une convention collective (la Syntec). Le partage envisagé, un lot logistique et un lot nettoyage, ferait passer une partie du personnel sous une convention collective inférieure, celle du nettoyage. Cette politique met par ailleurs en danger les installations, dont le fonctionnement et la maintenance nécessitent une grande spécialisation.

**Les travaux sont tellement externalisés qu'EDF n'est plus capable d'assurer la sûreté des installations.**



Photo DR

Il y a actuellement de 1 100 à 1 200 personnels sous statut EDF et quasiment autant d'employés extérieurs. Le personnel EDF n'effectue plus aujourd'hui que des tâches de surveillance et n'a plus les compétences requises. Les travaux sont tellement externalisés qu'EDF, par elle-même, n'est plus capable d'assurer la sûreté des installations. L'article 4 de ses statuts indique bien que la sûreté doit être assurée par des agents statutaires. Ce n'est plus le cas. C'est nous qui avons aujourd'hui la qualification pour assurer la logistique. C'est dire la gravité des mesures annoncées et les menaces qu'elles font peser sur le site. Un exemple : pour

remplacer les « sasseurs » en grève et rouvrir les sas d'accès à la zone nucléaire, EDF a fait appel à une entreprise extérieure pour former en quelques heures une dizaine de leurs agents,

alors qu'il faudrait une formation de plusieurs jours.

## Quelles sont vos revendications dans ce contexte ?

C'est le réemploi de tous au même poste avec les mêmes droits. C'est-à-dire le renouvellement de l'actuel marché. Normalement, un marché est attribué pour une tâche précise et ne s'arrête qu'avec la fin du chantier. Notre tâche est permanente. Est-il légal qu'elle soit à renouveler périodiquement ?

La CGT est implantée ici depuis longtemps. Nous exigeons le maintien de la représentativité syndicale actuelle qu'EDF veut casser.

## Comment vous êtes-vous organisés ?

Tout le personnel de la société, encadrement compris, est en grève depuis cinq jours. Une assemblée quotidienne décide de la poursuite du mouvement. Nous sommes présents à l'entrée de la centrale tous les jours.

## SÉCURITÉ SOCIALE

## Les syndicats CGT et FO lancent une pétition pour la suspension de tous les plans de fermeture Six cents agents signent

## Correspondant

À la veille de la conférence sociale, François Chèreque, secrétaire général de la CFDT, a déclaré « que le temps n'est plus à se chamailler car, la France étant dans une situation difficile, il convient de se mettre d'accord sur les décisions à prendre pour s'en sortir ».

Concernant la Sécurité sociale, il existe une décision simple à prendre « pour s'en sortir » : stopper toutes les restructurations prévues par les conventions d'objectif et de gestion (COG) et qui suscitent partout des réactions de rejet des personnels. Depuis des semaines, de nombreux organismes connaissent des débrayages, des délégations à l'appel de plusieurs syndicats pour que les directions arrêtent les plans de restructuration qui réduisent l'accueil des assurés et conduisent à des réductions d'effectif intolérables.

A la caisse primaire de Paris, à la suite d'une nouvelle agression d'une collègue dans un accueil, les organisations syndicales FO, CGT, CFTC, CFDT et SUD dénoncent, dans un communiqué commun, la responsabilité directe des plans de restructurations dans cette situation dramatique et exigent « l'arrêt des fermetures, l'arrêt des suppressions de postes, des embauches en CDI ».

Dans mon département, de trente-trois centres de Sécurité sociale en 1998, il n'en resterait plus que trois en 2013. Imaginez ce que cela signifie pour les travailleurs, les malades, les personnes

âgées qui, de ce fait, se retrouveraient démunis, privés d'accès à leurs centres, payés avec leurs cotisations !

Imaginez ce que cela signifie pour le personnel, en majorité des mères de famille, ainsi contraintes de se lever et de lever les enfants à 5 heures du matin et de faire plusieurs dizaines de kilomètres pour rejoindre leur travail et rentrer le soir à 20 heures ? Faudrait-il qu'elles choisissent entre leur vie de famille et leur travail ?

Plus de 600 collègues ont signé une pétition lancée par les syndicats CGT et FO pour la suspension de tous les plans de fermeture. « On n'en peut plus, disent les collègues. Trop de centres ont déjà été fermés. Cela suffit. »

« Les COG continuent », déclare la direction, imperturbable. Et, fait sans précédent à la Sécurité sociale, elle prétend utiliser le mois de juillet, où de très nombreux collègues sont en congés, pour tenir des réunions de concertation. Et cela, à la demande des syndicats CFDT et UNSA ! Autre fait sans précédent : la direction annonce un « sondage auprès du personnel ». Au moment des vacances ? Alors que plus de 600 collègues ont repris l'exigence de gel des restructurations ? On voudrait conduire la Sécurité sociale dans le mur que l'on ne ferait pas mieux. Le ministre des Affaires sociales, ministre de tutelle, a l'autorité pour imposer aux directions la suspension de tous les plans de restructuration. Il y a urgence. Forts de l'unité de leurs syndicats CGT et FO, les collègues ne veulent pas abandonner leur exigence.

## TRIBUNE DES COURANTS

## Résistances communistes, n° 83, juillet-août 2012, vient de paraître

Unité contre la ratification du TSCG, refuser la rigueur et l'austérité.

Un dossier Europe, au moment où le collectif budgétaire propose pour 2013 de rembourser 55 milliards d'euros d'intérêts de la « dette ». L'Union européenne et ses traités.

C'est la multiplication des partenariats public-privé, organisant la privatisation des secteurs et services publics.

L'Union européenne, ses diktats, c'est l'annonce de la rigueur. Quelle marge de manœuvre a Hollande ?

Maastricht, c'était déjà, il y a vingt ans, en 1992, un traité d'ampleur contre les peuples et les travailleurs. Maastricht c'est l'euro, Maastricht, c'est la perte de souveraineté.

La question se pose, plus que jamais, du combat contre le TSCG, mais aussi pour la rupture avec l'Union européenne, l'euro et tous les traités existants.

Nous revenons dans ce numéro sur l'origine de l'intégration européenne. Nous démontrons que l'Union européenne n'est qu'un outil de destruction massive contre la classe ouvrière, du plan Schumann à la CECA, jusqu'à aujourd'hui avec le TSCG.

L'Union européenne, c'est aussi l'idéologie vaticane qui a intégré la doctrine sociale de l'Union européenne. Jean Monnet et consorts.

Nous revenons aussi sur l'euro et la croissance. Enfin, nous rendons hommage à notre camarade Alain Muller, décédé le 16 juin — militant ouvrier et syndicaliste qui, pendant quarante ans, a défendu les intérêts de la classe ouvrière — en rappelant qu'il était, comme toujours, à la pointe du combat pour l'unité contre la ratification du TSCG.

Jean-Charles Marquiset ■

## TRIBUNE LIBRE

Daniel Blache, syndicaliste, CGT cheminots

## Au sujet de l'article :

« A propos du projet de nouvelle ligne ferroviaire Lyon-Turin Bouygues, Eiffage ou Vinci ? », paru dans *Informations ouvrières*, n° 194

Dans l'article, il est écrit :

« Lors des nombreux débats qui ont eu lieu pour la nouvelle ligne Lyon-Turin, la question de qui construira, puis exploitera cette ligne n'est jamais abordée. En cherchant bien, il s'avère que cette construction nouvelle se fera dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP).

En résumé, c'est une des trois grandes entreprises du BTP qui va répondre à l'appel d'offre lancé par RFF. »

Je pense qu'il n'est pas juste d'être aussi affirmatif sur le type de financement (PPP) dans la mesure où il existe plusieurs protocoles de financements ratifiés par les Etats français et italien.

19 mars 2007 : réactualisation du protocole de financement de la partie française de 4,4 milliards d'euros signé par l'Etat, RFF, le conseil régional Rhône-Alpes, les conseils généraux de l'Isère, du Rhône, de Savoie et de Haute-Savoie, la communauté urbaine de Lyon, les communautés d'agglomération d'Annecy, Chambéry, Grenoble, du Lac du Bourget, les villes d'Annecy, Chambéry, Grenoble.

5 mai 2004 : mémorandum d'entente entre la France et l'Italie.

Ce mémorandum a été réadapté en 2011 à la suite des modifications de tracé dues aux contestations italiennes.

Ce mémorandum dit :

« Une section internationale est définie par les deux Etats pour adopter une position commune vis-à-vis de l'Union européenne afin d'obtenir une participation à hauteur de 20 % des coûts de réalisation de l'ouvrage.

Concernant la répartition des coûts, la France et l'Italie conviennent des points suivants :

— le coût des parties nationales reste à la charge des pays où ces infrastructures doivent être réalisées ;

— les coûts totaux pour la réalisation de la section commune sont répartis à 63 % pour l'Italie et 37 % pour la France. »

En résumé, le financement global de la ligne se fera :

- par l'Union européenne (de 20 à 40 %),
- les Etats français et italien (50 %),
- les collectivités et RFF.

Il n'a jamais été prévu de PPP dans aucun des traités, accords ou conventions signés.

Au niveau de la CGT, nous préconisons un financement de la Banque européenne d'investissement (BEI), dont c'est le rôle pour tout investissement important, en lieu et place des collectivités.

C'est précisément du fait que les investissements impactent les Etats français et italien que du retard a été pris dans la réalisation de la ligne, car l'Etat français, depuis 2002 et l'arrivée de la droite, a beaucoup tergiversé pour engager ses financements, retardant d'autant l'engagement de l'Union européenne.

Au niveau de la construction et de l'exploitation de la ligne, un appel à projet a été lancé par les gouvernements français et italien, engageant la commission intergouvernementale (CIG) pour :

- la structure juridique et financière,
- les modalités de gestion de l'infrastructure,
- la politique tarifaire et sociale, etc.

A ce jour, nous n'avons toujours pas le résultat officiel de cet appel à projet.

Par contre, un accord entre les gouvernements français et italien pour la réalisation et l'exploitation d'une nouvelle ligne ferroviaire Lyon-Turin a été signé cette année. Il aborde le rôle d'un promoteur public (article 6) ; le financement est traité à l'article 15 ; les modalités de réalisation du projet sont traitées aux articles 16, 17 et 18.

Portugal

“Nous voulons enseigner ! Nous ne voulons pas émigrer !”



La manifestation des enseignants devant le Parlement.

Correspondant

C'était l'un des principaux mots d'ordre des milliers d'enseignants qui, de tout le pays, à l'appel de leur principal syndicat, la Fenprof, ont manifesté le 12 juillet pour rejeter les réformes de l'enseignement du gouvernement Passos Coelho, réformes qui impliquent des suppressions d'heures d'enseignement et de disciplines, principalement dans l'enseignement technologique et la formation artistique. Les enseignants rejettent également les regroupements d'écoles. La principale conséquence de ces mesures est la suppression de 25 000 postes d'enseignants. Il s'agit de coupes brutales, qui portent un coup terrible à l'école publique, laïque, gratuite et obligatoire issue de la révolution du 25 avril

1974. Il s'agit d'une exigence de la troïka, dont le mémorandum, signé par le gouvernement portugais comme par la direction du Parti socialiste, implique des coupes dans le budget de l'enseignement, le faisant passer de 5,1 % à 3,8 % du PIB.

Les médecins de tout le pays, avec le soutien de l'ensemble du personnel soignant, ont fait grève durant deux jours,

Pendant la manifestation, les mots d'ordre et les chansons de la révolution d'Avril ont été repris. La conquête de l'école publique a été inscrite dans la Constitution issue de la révolution. Le maintien de cette conquête implique donc le retrait du mémorandum de la troïka. La poursuite de cette mobilisation met à l'ordre

du jour, malgré la période estivale, l'organisation d'assemblées dans toutes les écoles, avec les organisations syndicales, pour décider des actions à mener à la rentrée.

A l'initiative de la Commission pour la défense de l'école publique, deux mille enseignants ont signé un appel en ce sens.

Au moment même où les enseignants manifestaient à Lisbonne, les médecins de tout le pays, avec le soutien de l'ensemble du personnel soignant, ont fait grève durant deux jours, les 11 et 12 juillet, contre des coupes budgétaires de 11 % que le gouvernement a adoptées à l'encontre du Service national de santé. Cette mobilisation à l'appel des organisations syndicales a reçu le soutien de l'Ordre des médecins et des anciens ministres de la Santé.

Tunisie

Y a-t-il une autre voie que la rupture de l'accord avec l'Union européenne ?

Correspondant

“Aujourd'hui, nous voyons une troïka (les trois partis qui gouvernent, à savoir Ennahda, le parti islamiste, Ettakatol, le parti membre de l'Internationale socialiste, et le Congrès pour la République — NDR) de nature réactionnaire qui veut contenir la révolution, contrôler l'appareil d'Etat, décréter ce que bon lui semble et s'aliéner la volonté du peuple en associant les rcdistes (membres du parti dissous de Ben Ali — NDR) et les corrompus. La seule chose qui les oppose est leur volonté commune de parvenir au pouvoir. Quant au courant salafiste, il n'est rien d'autre qu'une mouvance religieuse fasciste. C'est un mouvement très dangereux parce que toutes ses forces sont concentrées contre l'expression des libertés démocratiques et les acquis sociaux. C'est un courant dangereux, instrumentalisé par différentes forces politiques, dont le parti Ennahda...”

Un front pour la défense de la révolution ?

Voici le tableau de la situation politique dressé par Hamma Hammami, secrétaire général du Parti communiste des ouvriers de Tunisie (PCOT), au cours d'une conférence qui a réuni l'ensemble des partis et mouvements politiques qui se réclament de la démocratie et de la classe ouvrière. Cette conférence avait pour objectif de poser les jalons de la formation d'un front pour la défense de la révolution. Au cours de cette conférence, le secrétaire général du PCOT a affirmé que l'objectif visé par la formation

de ce front est l'accession au pouvoir : « Nous nous unissons pour quoi faire ? Il est évident que nous ne nous unissons pas pour être des faire-valoir de la révolution, mais nous nous unissons pour accéder au pouvoir... parce que la question centrale posée par toute révolution est celle du pouvoir. »

Encore et toujours la question de la souveraineté nationale

Le tableau de la situation politique brossé par Hamma Hammami est juste. La seule question que pose inlassablement la révolution, dans toutes ses manifestations et ses grèves, est celle de la souveraineté nationale. Cette souveraineté est largement piétinée par la coalition au pouvoir qui s'adosse à une Assemblée qui a confisqué le mot d'ordre de Constituante souveraine pour n'en faire qu'un slogan et pour n'être — en lieu et place d'une Assemblée constituante souveraine — qu'une chambre d'enregistrement des plans du gouvernement. N'est-il pas temps de dire clairement que la défense de toutes les revendications portées par la révolution impose que soit remis à plat tous les accords internationaux, toutes les conventions internationales — et en premier lieu l'accord d'association avec l'Union européenne —, accords qui ont livré la Tunisie à une exploitation éhontée de ses richesses, à la privatisation de la quasi-totalité de ses entreprises nationales et publiques, et sa classe ouvrière à l'appauvrissement et au chômage ?

Italie

Monti présente un nouveau plan d'austérité

Lorenzo Varaldo

Dans la nuit du 5 au 6 juillet 2012, le président du Conseil, Mario Monti, a fait adopter un décret au Conseil des ministres pour réduire d'ici à 2014 les dépenses publiques de 20 milliards. De quoi s'agit-il ?

On lit dans *La Repubblica* (6 juillet) : « 20 à 30 000 postes de fonctionnaires d'Etat seront supprimés. Coup dur pour la santé : 18 000 lits en moins, réduction des remboursements pour les médicaments. 295 tribunaux seront fermés. 7,2 milliards de dépenses supplémentaires seront transférés de l'Etat aux régions, aux départements et aux communes, avec la suppression de 60 provinces. » Les provinces ont été instituées en 1859, sur le modèle des départements français. Elles ont donc été à la base de l'unité de la nation italienne. Filippo Griffl, ministre de l'Administration publique et de la Simplification, se félicite : « L'architecture institutionnelle de l'Etat a été redessinée, c'est un vrai tournant » (*La Repubblica*, 7 juillet). En effet : la disparition des provinces et la mise en place de dix métropoles jettent les bases de l'éclatement de l'unité de l'Italie ! Ce sont donc tous les droits arrachés dans le cadre de la nation italienne qui sont menacés d'être détruits. Quant à Monti, il déclare : « Je ne peux pas accepter de refus venant de quiconque, tous les secteurs de l'Etat sont mis à contribution » (*La Repubblica*, 6 juillet). Pour

l'éditorialiste de *La Repubblica* (7 juillet), « la lame du gouvernement ne taille pas seulement dans les gaspillages, mais dans la chair vivante de la société italienne ». En effet, ce journal présente dans le détail les mesures annoncées par Monti. C'est ainsi que dans les hôpitaux, 1 100 services seront fermés, 20 000 lits et 10 000 postes de médecins et d'agents hospitaliers supprimés.

Quatre plans d'économies budgétaires pour un montant de 232 milliards !

Or l'Italie a été l'un des premiers pays en Europe à mettre en place la régionalisation du système de santé dictée par l'Union européenne. Cela s'est traduit par des dizaines de fermetures d'hôpitaux et des déremboursements des médicaments et des soins. Ce sont donc les régions qui devront mettre en œuvre ce nouveau plan de destruction. Le président de l'Association des régions d'Italie a déclaré à *La Repubblica* le 7 juillet : « La Cour des comptes a déjà dit que le système de santé est le seul poste des dépenses publiques où des économies ont été réalisées. Le système est déjà très tendu. Cela signifie que si on continue de la sorte, les services se réduiront réellement, et cela retombera sur les épaules des citoyens. » Il ajoute : « Monti doit comprendre que, sur les coupes budgétaires concernant la santé, il faut des propositions partagées. » Voilà où se situe le problème : au lieu de revendiquer le retrait du plan d'austé-

rité, le président de « gauche » (Parti démocrate) des régions d'Italie propose ses services à Monti pour discuter du plan et l'amender. Il rejoint en cela le secrétaire général du Parti démocrate, qui, à l'annonce du plan d'austérité, a déclaré : « Si ces mesures sont confirmées, nous interviendrons au Parlement, parce que ce ne sont pas des coupes dans les gaspillages, mais dans les services fondamentaux. Il faut discuter sur d'autres chapitres de dépenses moins prioritaires. » Lesquels ? Car le plan d'austérité de Monti s'attaque à tous les services publics, sans exception. Il est donc vital d'en exiger le retrait. D'autant plus que ce plan meurtrier n'est pas encore suffisant ! Selon *La Repubblica* (9 juillet), « pour compenser l'augmentation de la TVA prévue pour juillet 2013, il manque encore environ 6 milliards d'euros ». Depuis la prise du pouvoir par Monti, il y a eu quatre plans d'économies budgétaires pour un montant de 232 milliards ! Ce serait donc l'austérité sans fin, ce dont se félicite l'Union européenne : « Olli Rehn, commissaire européen aux Affaires économiques et monétaires, apprécie les mesures présentées par Monti » (*La Repubblica*, 10 juillet). Encore une fois, il n'y a pas d'autre issue que l'unité pour le retrait des plans d'austérité. Pour sa part, le secrétaire général de la CGIL a déclaré : « Nous sommes face à des mesures à caractère récessif : préparons une mobilisation générale. »

Publications

“Dialogue”, n° 31, disponible

La volonté de créer « deux Etats » sur le territoire de la Palestine historique est la réponse officielle au conflit qui ravage depuis plusieurs décennies la Palestine. Pour les gouvernements américains successifs, l'ONU et, à leur traîne, l'Union européenne, cela répond à un objectif politique : imposer, coûte que coûte, de manière définitive et sous couvert de pseudos « plans de paix » la partition de la Palestine, c'est-à-dire la séparation physique des populations qui vivent entre la Méditerranée et le Jourdain, ce qui implique la ségrégation territoriale des Palestiniens. La revue *Dialogue* soumet cette question à la discussion de ses lecteurs : en quoi des populations de diverses origines ne pourraient-elles pas vivre ensemble avec les mêmes droits, si ce n'est au nom d'intérêts politiques bien matériels ?

Procurez-vous ce numéro au prix de 4 euros en écrivant à : Dialogue, 87, rue du F<sup>bg</sup>-Saint-Denis, 75010 Paris. www.dialogue-review.com



● Les institutions européennes en 10 épisodes ●

# 1972 : l'adhésion de la Grande-Bretagne

Entre 1957 (où le gouvernement britannique refusa de s'associer au traité de Rome créant la Communauté économique européenne) et 1972, le poids de l'impérialisme britannique et la situation mondiale ne sont plus les mêmes...

## Six plus quatre font dix, puis finalement neuf...

« L'Europe des Six » (Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas), instituée en 1957 par le traité de Rome, connaît son premier véritable élargissement en 1972, lorsque, avec l'accord des six Etats déjà membres, quatre autres font acte de candidature. Les quatre nouveaux Etats (la Grande-Bretagne, l'Irlande, le Danemark et la Norvège signent solennellement leur engagement le 22 janvier 1972). Le plus important, bien sûr, c'est l'entrée de la Grande-Bretagne. La construction européenne cesse d'être purement continentale. *Le Monde* titre : « L'Europe des Dix est née. » D'une manière générale, et dans tous les pays d'Europe, c'était le même enthousiasme. L'hebdomadaire *Informations ouvrières*, dans son numéro du 26 janvier 1972, se montrait plus circonspect : « Ce que ce "Marché" a de "commun", et cela reste vrai à dix comme à six, c'est de correspondre dans chaque pays à la volonté de la bourgeoisie de détruire les conquêtes ouvrières, de chasser de la production et de livrer à la déchéance des millions d'hommes. »

Si en janvier 1972 ils partirent à dix, ils ne se retrouvèrent que neuf à l'arrivée, en janvier 1973 : consultés par référendum, les Norvégiens avaient rejeté la décision de leur gouvernement. Trait constant de ce qu'on appelle l'Union européenne, plus les peuples s'en mêlent, moins cela avance selon les plans des gouvernements... Il demeure pourtant utile de voir pourquoi la Grande-Bretagne n'a pas été associée au « Marché commun » dès ses débuts et dans quelles conditions elle y entre plus de dix ans plus tard.

### Repères

#### Quelques dates

- 1<sup>er</sup> janvier 1958 : entrée en vigueur du traité de Rome.
- 14 janvier 1963 : le général de Gaulle s'oppose à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.
- 1<sup>er</sup> juillet 1968 : mise en place du tarif douanier commun entre les six pays signataires du traité de Rome.
- 27 novembre 1967 : second veto du général de Gaulle à l'adhésion de la Grande-Bretagne.
- 1<sup>er</sup>-2 décembre 1969 : au sommet de La Haye, les chefs d'Etat ou de gouvernement acceptent d'élargir la Communauté européenne aux quatre pays candidats à l'adhésion : le Danemark, l'Irlande, la Norvège, le Grande-Bretagne (le 26 septembre 1972, le peuple norvégien refuse par référendum l'adhésion).
- janvier 1972 : les gouvernements de Grande-Bretagne, d'Irlande, de Norvège et du Danemark s'engagent à rejoindre la CEE.
- 23 avril 1972 : référendum en France sur l'élargissement de la CEE.

Par François Forgeu

Dans son *Manuel d'institutions européennes* (Flammarion), le professeur de droit public Michel Clapié note que le traité de Rome « créait un authentique marché commun avec un tarif douanier extérieur commun de nature à favoriser les échanges intercommunautaires (...). Ne désirant pas y adhérer en raison des liens économiques particulièrement favorables avec nombre de ses anciennes colonies, la Grande-Bretagne tenta de contrer cette puissance économique naissante en créant de son côté une zone de libre échange, l'AELE, entre elle-même, l'Autriche, le Danemark, la Norvège, le Portugal, la Suède et la Suisse. »

### Une "relation spéciale" avec les Etats-Unis

Si, plutôt que de se tourner vers la « petite Europe » continentale, le capitalisme britannique regardait prioritairement vers le large, c'est bien sûr à cause du « Commonwealth » avec qui la métropole impérialiste disposait d'un vaste marché commun organisé par lui, mais aussi à cause de ce qu'on définissait comme sa « relation spéciale » avec les Etats-Unis dont elle escomptait un traitement privilégié bilatéral. La suprématie mondiale de l'impérialisme américain et son rôle dirigeant dans la coalition militaire dirigée contre l'URSS posent et conditionnent les formes de l'intégration européenne. Chacune des bourgeoisies cherche à tirer du mieux qu'elle le peut son épingle du jeu dans cette suggestion « commune ». Au fur et à mesure que se mettront en place et se complexifieront les institutions de

l'Union européenne, les abandons d'éléments de souveraineté qu'elles entraîneront ne seront pas au profit d'une des bourgeoisies impérialistes d'Europe damant le pion aux autres, mais à celui des entités indéfinies comme « les marchés » ou « les sommets financiers », en fait au profit de l'impérialisme américain. Ces rapports de force internationaux seront l'un des facteurs principaux de l'évolution de la construction européenne avec la réalité de la lutte des classes internationale et dans chaque pays.

### La faiblesse croissante de l'impérialisme britannique

La tentative britannique de faire cavalier seul achoppe sur la faiblesse croissante de l'impérialisme britannique et sur le besoin de l'impérialisme américain de renforcer son poids dans les affaires de toute l'Europe. Dès le début des années 1960, la Grande-Bretagne (sous le gouvernement conservateur présidé par MacMillan, comme sous le gouvernement travailliste de Wilson), change d'attitude : par deux fois, en 1961 et en 1967, elle pose sa candidature au Marché commun. Par deux fois, la France — alors présidée par de Gaulle — oppose son veto. La troisième tentative de la Grande-Bretagne (sous le gouvernement conservateur d'Edward Heath), amenant de plus dans la corbeille de mariée certains des pays associés à elle par des traités de libre échange (Irlande, Danemark, Norvège), fut acceptée. Pourquoi ? Parce que de Gaulle n'est plus là ? C'est l'explication donnée à ce moment par le Parti communiste français : « Le cheval de Troie dénoncé par de Gaulle est accueilli à bras ouverts par Pompidou » (*L'Humanité*, 22 janvier 1971).

### 1971 : un changement profond de la scène internationale

La réalité, qui ne se limite pas à l'absence du « grand disparu », c'est que nous sommes alors

quatre ans après la grève générale de mai-juin 1968, que la bourgeoisie française a besoin, plus que jamais, et à des conditions qu'elle ne peut dicter, des « institutions communautaires » pour reprendre « la destruction des conquêtes ouvrières, chasser de la production et livrer à la misère des millions d'hommes », comme l'écrivait *Informations ouvrières*. La scène internationale a profondément changé. Quelques mois auparavant, en août 1971, le président Nixon décidait de décrocher le dollar de l'or, dictant avec brutalité sa loi à tous. Dans son numéro du 1<sup>er</sup> janvier 1972, le quotidien *Le Monde* annonçait la couleur : « La reprise attendue de la croissance outre-Atlantique pourrait cependant se faire au détriment de certaines économies (Japon, Allemagne, Pays-Bas, Royaume-Uni). » L'Europe « élargie » allait être plus encore que l'Europe des Six celle du chômage, celle des attaques contre les travailleurs et leurs droits. En même temps, la résistance des travailleurs et des peuples provoquait des crises successives dans les fondations mêmes de la Communauté économique européenne.

### La grève victorieuse des mineurs

En Grande-Bretagne, le gouvernement conservateur fondait toute sa politique intérieure sur sa capacité à bloquer les salaires, à permettre un redressement. Mais au moment où la Grande-Bretagne rejoint triomphalement le Marché commun, 300 000 mineurs sont en grève. Dans une conjoncture où la Grande-Bretagne ne peut se passer du charbon produit sur place, la mobilisation des mineurs va finir par l'emporter : les augmentations de salaire vont atteindre les 20 %. Comme l'écrit l'hebdomadaire *The Economist* (20 février 1972), c'est une « défaite retentissante » pour le gouvernement. En 1984, avec l'aide de la direction confédérale des TUC, Thatcher aura tiré les leçons de cet épisode majeur de la lutte des classes en Angleterre. ■



### ÉCLAIRAGE

## L'adhésion britannique soumise à un référendum en France

Pompidou avait voulu faire un bon coup, mais...

Et en France ? Comment Pompidou, successeur de De Gaulle à la présidence de la République, va-t-il chercher à utiliser son prestige de « constructeur de l'Europe » ? Par l'organisation d'un référendum en avril 1972. On rivalise alors dans la presse pour souligner l'habileté de Pompidou. Toute une partie de l'opposition, parce qu'elle est pour l'Europe, sera contrainte d'appuyer le gouvernement, de répondre oui à la question : « Approuvez-vous, dans les perspectives nouvelles qui s'ouvrent à l'Europe, le pro-

jet de loi soumis au peuple français par le président de la République et entraînant l'adhésion de la Grande-Bretagne, de l'Italie, de la Norvège et du Danemark aux communautés européennes ? »

### DEUX ÉLECTEURS SUR TROIS ONT REFUSÉ DE PLÉBISCITER "LE CONSTRUCTEUR DE L'EUROPE"

On peut d'abord croire le pari gagné. Le Parti socialiste se refuse à appeler à un vote non, laissant le choix entre un vote blanc et un vote "oui". Le PCF s'engage pour le non mais sans mettre en cause le « Marché commun ». Lutte ouvrière considère que ce référendum n'intéresse pas les travailleurs. La LCR appelle au boycott. *Informations ouvrières*, alors hebdomadaire des comités d'alliance ouvrière, et l'Organisation communiste internationaliste mènent campagne pour le non. L'habile manœuvre se soldera par un échec. Le gouvernement Pompidou en sortira affaibli, la crise politique s'approfondira, préfigurant de nouvelles convulsions. Le 23 avril, le référendum a lieu : l'abstention monte à 40 % (11 825 857 électeurs). Le nombre de votants est de 17 964 607. On compte 11,61 % de votes blancs et nuls (2 086 119). Sur les suffrages exprimés, il y a 68,32 % de oui (10 847 554) et 31,68 % de non (5 030 934). Comme on le voit, deux électeurs sur trois ont refusé de plébisciter Pompidou et ont rejeté, comme le dit *Informations ouvrières*, « l'Europe du capital et du chômage ».



● 10 numéros, 10 pays ●

# Grèce : deux ans de soulèvement du peuple contre la dictature des mémorandums de la troïka (première partie)

Par Christel Keiser et Dominique Ferré

**L**a Grèce, pays de onze millions d'habitants du sud de la péninsule balkanique et l'un des berceaux de la civilisation humaine, est devenue en deux ans l'image de ce que le capitalisme en décomposition promet à chaque pays d'Europe. Sous prétexte de « crise de la dette » (on va voir ce qu'il en est réellement), la Grèce est devenue le laboratoire des politiques d'austérité mises en œuvre sous le nom de « mémorandum ». Des politiques dictées par la « troïka » (Union européenne, Banque centrale européenne et FMI) et ses émissaires permanents à Athènes qui font la loi, au mépris de toute forme de souveraineté et de démocratie.

Un quart de la population vit sous le seuil de pauvreté, le chômage explose et les suicides du désespoir remplissent les colonnes des journaux. Mais la Grèce, c'est aussi un peuple, une classe ouvrière qui n'accepte pas. C'est aussi deux ans de recherche de la voie vers la grève générale pour en finir avec le mémorandum. Une résistance qui s'est exprimée tout récemment sur le terrain électoral.

## Le premier mémorandum

En 2007, Georges Papandréou prend la tête du Mouvement socialiste panhellénique (Pasok), le parti affilié à l'Internationale socialiste. A l'époque, rappelle l'universitaire Savas Robolis, « Papandréou avait conquis le leadership du Pasok avec le fort soutien de la majorité des responsables syndicaux. Son programme était celui des confédérations. » En octobre 2009, c'est sur la base de ce programme que le Pasok remporte la majorité absolue au Parlement. Mais la Grèce et l'Europe sont en proie à l'approfondissement de la crise du système de la propriété privée des moyens de production : crise des « subprimes », « crise de la dette »,... prétextes, sous l'égide de l'Union européenne, à une offensive déchaînée contre la classe ouvrière.

Quelques jours après avoir été nommé Premier ministre, Georges Papandréou annonce que les statistiques du pays ont été falsifiées, que le déficit budgétaire réel est de 12,5 % du PIB pour 2009. Immédiatement, la Commission européenne exige des mesures draconiennes. Ses émissaires imposent un premier plan d'austérité brutal que Papandréou va mettre en œuvre : c'est le premier mémorandum. Coupes dans les salaires et les pensions dans la fonction publique, recul à 65 ans de l'âge légal de départ en retraite, vague de privatisations, nouveaux impôts, augmentation de la TVA...

En vertu de ce premier mémorandum, 11 000 lits d'hôpitaux seront fermés. Sous la menace permanente d'être déclarée « en faillite », la Grèce est mise sous tutelle directe de la troïka, dont les émissaires viennent tous les mois contrôler la mise en œuvre des mesures « en échange » de « prêts » accordés à la Grèce.

## Des grèves de vingt-quatre heures aux 19 et 20 octobre 2011

C'est dans ces conditions d'offensive brutale que les travailleurs ont cherché à se saisir de leurs organisations.

En Grèce, le mouvement syndical est divisé en deux confédérations : ADEDY regroupe les syndicats du secteur public et GSEE ceux du privé. Chaque parti politique dispose en son sein de fractions syndicales. Celle du Pasok détient la majorité dans la direction de GSEE et une force importante dans celle d'ADEDY.

Dans ces conditions, une quinzaine de journées de grève de vingt-quatre ou quarante-huit heures vont se succéder chaque mois pendant un an et demi, appelées bien souvent par ADEDY seule (ou par ADEDY et GSEE, la direc-



Athènes, le 14 avril 2011 : manifestation des travailleurs des secteurs publics devant le Parlement.

tion de GSEE se contentant d'une mobilisation minimale dans le secteur privé). Signalons par ailleurs que c'est systématiquement sur un parcours séparé de celui des confédérations que le Pame, le front syndical du Parti communiste de Grèce (KKE) appelait les travailleurs à manifester, allant de fait contre la volonté des travailleurs d'opposer leur unité de classe face au gouvernement et à la troïka.

En bas, les travailleurs, de plus en plus nombreux, demandent l'annulation des mesures du mémorandum qui amputent leurs salaires, leurs pensions et leurs acquis sociaux. Mais ils se heurtent, « en haut », au refus des dirigeants confédéraux (tout particulièrement ceux qui sont liés au Pasok) d'appeler à la grève générale pour le retrait du plan.

Dans cette montée de la lutte des classes, la grève des 19 et 20 octobre 2011 va cependant marquer un tournant. Un militant souligne : « Nous avons, en Grèce, battu le record des "journées d'action" : environ une vingtaine. Si, au point de départ,

*l'appel des confédérations au 19 octobre s'inscrivait dans ce cadre, ce à quoi nous avons assisté ces deux jours, c'est à une grève politique marquée par l'irruption des travailleurs. »*

## «Prenez votre mémorandum et barrez-vous, ouste !»

Avant même la journée de grève appelée par GSEE et ADEDY, les grèves avec occupation se multiplient dans le pays : écoles, universités, usines, services publics. A Athènes, une quinzaine de ministères (dont le ministère de l'Intérieur) et plusieurs commissariats sont occupés. Les marins et leur syndicat sont en grève pendant une semaine. Et alors que les dirigeants confédéraux ont bien souvent refusé tout mot d'ordre précis exigeant le « retrait » du mémorandum, ce sont des centaines de milliers de travailleurs qui, le 19 octobre, puis le 20, encerclent le Parlement avec un mot d'ordre qui unifie toute la Grèce : « Prenez votre mémorandum et barrez-vous, ouste ! »

Les obstacles internes au mouvement ouvrier empêcheront la puissance de la grève d'interdire au Parlement de voter les nouvelles mesures exigées par la troïka ce 20 octobre. Le quotidien britannique *The Guardian* souligne ces

jours-là : « Sans la chaîne humaine formée autour du Parlement par les militants du très discipliné Parti communiste, il est probable que la masse bouillonnante aurait tenté de prendre d'assaut le bâtiment dès le début. »

Mais huit jours plus tard, les manifestations officielles du 28 octobre (commémorant le jour de 1940 où la Grèce a dit « non » à l'invasion fasciste italienne) se transforment en manifestations spontanées : écoliers et étudiants qui participent avec leurs enseignants aux défilés, rejoints par la population, chassent les représentants de l'Etat des tribunes officielles.

Le ministre des Finances, Evángelos Vénizélos, dirigeant du Pasok, est obligé de reconnaître que son parti a été contraint d'aller « au conflit avec les forces traditionnelles qui le soutiennent ».

Quelques jours plus tard, le 9 novembre 2011, le gouvernement Pasok de Papandréou s'effondre, provoquant la panique sur les places boursières et au sommet des institutions de l'Union européenne et du FMI.

## Papandréou chassé, un gouvernement d'union nationale se constitue

C'est dans ces conditions que les institutions internationales ont imposé la constitution d'un gouvernement d'union nationale. Les dirigeants de Nouvelle Démocratie, qui avaient jusque-là critiqué le mémorandum, acceptent de former un gouvernement avec le Pasok et le parti d'extrême droite Laos. Ce gouvernement est dirigé par Papadémos, ancien conseiller économique de la Federal Reserve Bank de Boston, ancien gouverneur de la Banque centrale de Grèce (il participe alors au « trucage » de la banque Goldman Sachs), puis vice-président de la Banque centrale européenne (2002 à 2010).

Mais pour réaliser l'union sacrée au service de la troïka, il ne suffit pas de réaliser l'union des partis de droite et de « gauche »... Encore faut-il que cette union sacrée totalitaire se réalise à tous les niveaux et, en particulier, intègre les syndicats. Or, souligne un militant ouvrier : « La grève générale, le 28 octobre, les occupations... ont nourri un vaste mouvement de radicalisation. Le refus de payer la nouvelle taxe et des coupures d'électricité est largement partagé, particulièrement dans les quartiers populaires. Ce mouvement de refus est organisé par les syndicats. Des assemblées locales ont commencé à se constituer dans les quartiers. Parfois, des municipa-

lités en sont parties prenantes. Il faut comprendre que ce qui favorise l'émergence de ces assemblées, c'est que les institutions, y compris au plan local, s'affaiblissent, pas seulement sur le plan financier ; mais leur autorité également s'affaiblit. Il faut dire qu'en raison des plans successifs, la pauvreté, et même la faim, apparaissent. » (A suivre...)

## Repères

### Quelques dates de l'histoire de la Grèce contemporaine

- La Grèce se constitue comme Etat indépendant, s'émancipant de l'Empire ottoman, de 1821 à 1830, tout en restant fortement sous l'influence de la France, de la Grande-Bretagne et de la Russie tsariste.
  - La monarchie est abolie en 1923 par un soulèvement populaire, puis restaurée en 1935.
  - La dictature du général Metaxás (1936-1941) s'effondre lors de l'invasion des troupes fascistes italiennes qui occupent le pays, suivies des troupes hitlériennes. Les travailleurs et la population y opposent une résistance acharnée par de multiples grèves et manifestations, tandis qu'une guerre de partisans — sous la direction du Parti communiste de Grèce (KKE) — prend peu à peu le contrôle du pays, à l'image de ce qui se passe dans la Yougoslavie voisine. Les accords de Yalta et Postdam entre Staline et les grandes puissances américaine et britannique ont prévu la restauration d'un Etat bourgeois en Grèce. Mais la résistance massive qui a libéré le pays pousse la direction des partisans à la guerre civile entre les classes. Staline laisse écraser les forces, pourtant dirigées par le KKE, par l'armée britannique. La monarchie est rétablie.
  - En 1967, des officiers soutenus par les Etats-Unis, inquiets de la montée de la lutte des classes, instaurent une dictature militaire : la « junte » (ou « dictature des colonels »). La junte est balayée par un soulèvement populaire quand elle envoie les chars contre les étudiants à l'Institut polytechnique d'Athènes, le 17 novembre 1973.
  - Le régime parlementaire qui se met alors en place voit se succéder en alternance deux grands partis : le Pasok d'une part, le parti de droite Nouvelle Démocratie de l'autre.
- La Grèce, membre de l'Otan depuis 1952, adhère à la Communauté économique européenne en 1981 (la CEE se transforme en Union européenne avec le traité de Maastricht en 1992), puis entre dans la zone euro vingt ans plus tard.

Photos AFP